MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042X

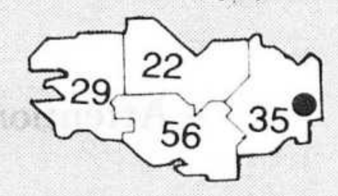
DLP 31-7-85 551586





BRETAGNE
(R)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX



280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CÉRÉALES

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N° 27

(Supplément au bulletin n° 118)

26 JUILLET 1985

TOUTES CEREALES

Les insectes parasites des céréales stockées (charançon, capucin, sylvain, tribolium) proviennent des grains ou brisures de la récolte précédente. La lutte contre ces ravageurs passe avant tout par le nettoyage préalable des contenants successifs servant à la récolte, au transport, au stockage.

On veillera donc à :

- nettoyer la moissonneuse batteuse, les remorques, bennes, vis, trémies, cellules de stockage.
- désinsectiser avant la récolte le matériel de coupe et de transport ainsi que les locaux où séjournera le grain. Désinsectiser après chaque vidange toute cellule ayant contenu du grain même sain.
- ne stocker que du grain propre et sec. Refroidir éventuellement rapidement le grain dès la mise en cellule.

Matières actives utilisables en traitement des locaux de stockage vides et du matériel de récolte :

(Doses en g de m.a/m2 de surface traitée)

- dichlorvos : 1,0
- malathion : 0,5
- chlorpyriphos méthyl : 0,6
- pyrimiphos méthyl : 0,2
- iodofenphos : 1,0

De nombreuses spécialités commerciales associent plusieurs de ces matières actives.

Les grains peuvent être traités avec des produits contenant : bioresméthrine, chlorpyriphos méthyl, malathion, pyrimiphos méthyl, dichlorvos, bromophos seuls ou en association.

P.../2 4

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

CHOUX FOURRAGERS - COLZAS

- Attention aux altises :

Ces coléoptères de couleur foncée (bleu métallique), de petite taille (1 mm), sauteurs,sont présents. Les dégâts se manifestent, tout d'abord, par des trous ou des encoches circulaires de 0,5 à 1 mm de diamètre sur les cotylédons, la tigelle et les premières feuilles. La plantule peut être détruite très rapidement.

Surveillez vos cultures dès l'apparition des cotylédons à la surface du sol et intervenez immédiatement si vous observez des dégâts ou des altises dans la parcelle. La surveillance est à continuer jusqu'au stade 4 - 5 feuilles de la culture. Ensuite, le risque est plus faible. Un traitement devra, cependant, être réalisé si des dégâts apparaissent.

Les matières actives suivantes sont utilisables (doses en g de m.a/ha)

cyperméthrine (25); deltaméthrine (7,5); fenvalérate (50)
parathion éthyl (200); parathion méthyl (250); lindane (200)
métidathion (250); endosulfan (250); phosalone (1000)

- Désherbage du chou fourrager :

Les produits antidicotylédones utilisables en post-levée (Semerone 25; Lentagran; Pyron) peuvent être appliqués à partir du stade 3-4 feuilles vraies du chou. Pour Semerone 25 il est recommandé de traiter sur des adventices jeunes. Pour Lentagran et Pyron, il est possible d'intervenir lorsque les adventices sont plus âgees, mais il est cependant préférable de désherber précocement. Eviter de traiter par forte chaleur avec Semerone 25 et Pyron.